



Ecole Lozérienne de la Vannerie et des Arts Végétaux

3, Rue Basse 48000 MENDE

Mail : ecole.vannerie48@mailo.com

SIRET : 891 244 964 00013

Fiche de poste

Contexte : L'Ecole Lozérienne de la Vannerie et des Arts Végétaux occupe un local au 3 Rue Basse à Mende, dans lequel elle souhaite développer son projet associatif autour de l'accueil du public et le développement d'une offre de formations et animations.

Dans ce but, elle propose un poste de Coordinateur-trice qui sera amené à agir en collaboration avec le bureau de l'association et les différents partenaires.

Missions du poste :

- Organisation et gestion des plannings de formations ou animations
- Accueil et information du public sur les projets de l'EVAV
- Vente et gestion des stocks
- suivi administratif, technique et financier de la structure
- veille, maintenance et aménagement du bâtiment et de ses extérieurs en coordination avec l'association
- réaliser une plaquette de présentation des activités proposées
- créer et animer un site internet et une page sur les réseaux sociaux

Profil :

Une sensibilisation à l'environnement et aux pratiques artisanales liées aux matériaux naturels est souhaitée, mais le poste n'exige pas de compétences spécifiques en vannerie.

- Expériences et/ou des connaissances sur la diffusion et la vente d'offres de formations
- Expérience dans l'animation collective
- Connaissance du tissu institutionnel et réseau partenarial
- Capacité d'organisation et autonomie
- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Capacité à réaliser des supports d'animation et d'information (capacités rédactionnelles)
- Maîtrise des logiciels informatiques bureautique (word, etc.)
- Permis B

Conditions de travail :

Poste basé au local de l'EVAV – 3 Rue Basse 48000 MENDE

Temps plein : 35H/semaine. Disponibilités occasionnelles en soirée et le samedi.

Salaire : 1900 € Brut, convention collective de l'animation.

Renseignements : Jean-Pierre Allier 06 81 29 28 67

Renvoi des candidatures à jean-pierre.allier@wanadoo.fr avant le 10/04/2022